



Extrait du Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet

<https://pierrealainmillet.fr/Espace-public-a-Max-Barel>

Quartier Max Barel

Espace public à Max Barel

- Rencontres -

Date de mise en ligne : dimanche 22 novembre 2009

Copyright © Blog Vénissian de Pierre-Alain Millet - Tous droits réservés

Le quartier autour des immeubles locatifs de la Sacoviv "Max Barel" a beaucoup changé ces dernières années. Le chantier actuel entre l'école et la halle à grains va terminer la rénovation du quartier avec des cheminements piétons agréables entre le quartier et les rues Max Barel, Allende et Coblod.

Chantier "Max Barel II"

La fin du chantier est prévu au printemps et cela permettra d'avoir un quartier entièrement rénové avec des espaces piétons sécurisés, un stationnement clairement identifié, des accès clairs...

Avec la présidente du conseil de quartier Véronique Forestier, devenue adjointe aux affaires sociales après le changement de maire, et sa remplaçante Evelyne Berroud, la visite s'est faite avec plusieurs délégués.

Le parking à l'arrière de la halle à grains qui desservira en journée la maternelle sera agrémenté d'espaces verts protégés

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/201120091445.jpg)

La voie piétonne qui rejoint le quartier Max Barel donne visiblement satisfaction. Une seule remarque : les protections en bois des arbres plantés sont sans doute désormais inutiles. Or, elles sont vandalisées... sans doute pour récupérer du bois à brûler...

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/201120091446.jpg)

Une remarque de détail, un arbre se retrouve juste en face d'une allée.. sans doute un décalage entre le plan et le chantier... A vérifier...

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/201120091447.jpg)

L'espace va aussi servir d'accès depuis la rue Allende avec un autre cheminement piéton qui sera utile pour l'accès à la maternelle.

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/201120091448.jpg)

Mais la sortie de cet espace vers la rue Allende fait discuter. Un espace en pelouse est prévu, là où se situe actuellement un stationnement sur les anciens tennis. A l'évidence, une pelouse à cet endroit servira de terrain de foot. Un délégué imagine qu'il serait possible de conserver quelques places de stationnement.

De plus, la séparation avec la rue va nécessiter une protection, prévue avec des plots en bois. Il sera important d'empêcher l'accès des voitures à la pelouse.

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/201120091449.jpg)

Sur la rue Allende, il y a des restes de barrières, qui ont été coupées, mais avec des pieds qui ressortent encore du trottoir. Un point noté par le responsable des espaces verts qui accompagne la visite.

[\[JPEG\]](sites/pierrealainmillet.fr/IMG/jpg/201120091450.jpg)

Le portail arrière de la halle à grains est fermé... ce qui est normal, mais le conseil de quartier relaie la demande de l'EPJ pour avoir une clef permettant d'entrer dans le local par la rue Allende

[JPEG]

Un point à vérifier à l'usage. Il y avait avant les travaux très souvent une grande flaque d'eau. Personne ne sait encore si l'assainissement fonctionne désormais.

[JPEG]

En remontant la rue Coblod, on peut voir la fresque très réussie faite avec les ados du quartier et qui n'est pas du tout abimée...

[JPEG]

On voit aussi un gros stock de feuilles d'arbre...

[JPEG]

et un peu plus loin des sacs.. Visiblement, il y a avait des sacs de feuilles ramassées par les équipes du Grand Lyon, et certains en ont profité pour déposer des sacs poubelles... Rappel, si on trouve des moyens d'identification dans les sacs, c'est un PV pour le contrevenant !

[JPEG]

Et en passant, on peut voir les nouveaux panneaux d'affichage de la ville qui intègre le dernier arrêté de la ville sur les parcs et places publiques, qui interdit notamment motos et quads dans les parcs. Certes, cela n'empêche pas les contrevenants, mais cela permet de les sanctionner.

[JPEG]

Centre commercial Saint-Exupéry

le centre commercial semble assez dégradé, malgré les efforts des commerçants qui ont de belles vitrines, et ont refait ce qu'ils pouvaient. Mais le bâtiment est dégradé. A l'arrière, un problème de passage du camion de livraison et de gestion des poubelles. Rappel, les poubelles ne doivent pas rester sur le trottoir. Elles doivent être sorties le matin pour la collecte, puis rentrées dès que la collecte est faite...

[JPEG]

plusieurs remarques sur le parking. Beaucoup de voitures se heurtent en reculant aux barrières qui entourent le poteau d'éclairage.

[JPEG]

Et les commerçants se heurtent à une difficulté. Ils sont locataires et ne peuvent donc faire les travaux sur la structure, notamment sur le toit pour éviter les fuites qui coulent ensuite sur les façades

[JPEG]

Le propriétaire semble être une association de bienfaisance qui a hérité de ce bâtiment par une vieille dame sans héritier... Résultat, cette association ne fait aucune dépense comme propriétaire...

[JPEG]

Enfin, dernière point à coté du centre commercial. Des pigeons sont installés sur le toit et détériore la boîte aux lettres en dessous

[JPEG]

[JPEG]

Bien sûr, les points ont été notés pour être transmis aux services concernés